paré de la ville de Feurs, après avoir défait, dans un combat, la noblesse forésienne (1).

Ce fut le 13 Juillet 1562 que les protestants parurent devant les murs de Montbrison. Ecoutons Jean Perrin, témoin oculaire et châtelain de cette ville ; la narration dans sa bouche sera plus saisissante (2):

« Le lundy, treiziesme Juillet 1562, environ deux heures « après midy, monsieur le Baron des Adrés, accompagné des « seigneurs de Poncenat, Blacon, Pizey, Cice et aultres capi-« taines huguenots, avec vingt ou vingt-cinq enseignes, en nom-« bre de quatre mille hommes, tant de pied que de cheval, « assiége la ville de Montbrison du costé du Parc.

« Le lendemain, mardy, environ sept heures de matin, un « trompete fust envoyé par la porte Saint-Jean, de la part du « capitaine Cice, sommer la ville et les capitaines qui avoient « esté mis en icelle pour la garder, par Monsieur de Montrond, « lieutenant du gouverneur, à sçavoir messieurs de Moncelar, « Cunieres, Chalmazel, Duchiez, Magnieu-Haulterive, d'ou-« vrir les portes, faire cesser les messes, chasser les prestres, « cordeliers et sœurs de Sainte-Claire, et recevoir ministres en « leur lieu pour annoncer la parolle de l'Esvangile; auquel « trompete ledict seigneur de Moncelar fist response, pour les « aultres capitaines et pour la dicte ville, que s'il plaisoit au « seigneur Cice se venir rafraischir dans la ville, qu'il trou-« veroit la porte ouverte et seroit le bien venu; mais que de « luy ouvrir pour les actes susdicts touts se desliberoient plustost « d'endurer la mort. Le trompete ayant receu ceste response « s'en retourna, et bientost aprés on commencea à canoner la « ville du costé du Parc, au-dessoubz la porte apellée la Poterle, « estant au cloistre Nostre-Dame, où aprés avoir tiré plusieurs

⁽¹⁾ Voir l'Histoire du Forez de M. Aug. Bernard.

⁽²⁾ Jean Perrin a laissé des mémoires manuscrits dont malbeureusement il ne reste que quelques fragments. M. Auguste Bernard les a vus, et il les cite dans son *Histoire du Forez*, mais j'ignore en quel lieu ils se trouvent. Voir cette histoire, tome 2. p. 118 et suivantes.